



REGLEMENT DU 21^{ème} TOURNOI EDITION 2010

L'Association **EUROP'foot** organise un tournoi de jeunes joueurs dans la catégorie officielle **Under 15** ouvert aux équipes Européennes « U.E.F.A » appartenant aux « Nations Unies de la F.I.F.A. » sur les terrains des Echalonnières et du Centre Ville à Vertou, du complexe sportif de la Croix des Tailles à Haute Goulaine.

ART. 1 : Toute équipe engagée dans l'épreuve se compose de 11 joueurs et 5 suppléants, nés à partir du 1^{er} janvier 1995, licenciés dans la Fédération Nationale du pays auquel elle appartient.

alinéas spécifiques au tournoi :

- Remettre la « Feuille de Match » avec présentation des licences, dès votre arrivée au Centre de Gestion du tournoi.
- Tout joueur licencié dans un club autre que celui engagé ne peut participer au tournoi.
- Seuls les 16 joueurs inscrits sur la fiche technique et après vérification des licences, sont autorisés à jouer.
- Seuls les 16 joueurs et les 3 dirigeants inscrits sur la fiche technique pourront monter sur le podium à la remise des trophées.

ART. 2 : Le tournoi débute le samedi après midi par un tour préliminaire (formule championnat). Après tirage au sort, les équipes sont réparties en 6 groupes de 4 équipes. Les 6 premiers et les deux meilleurs deuxièmes de ces 6 groupes accèdent aux « quart de finale ». Les 4 autres deuxièmes et les 4 meilleurs troisièmes concourent de la 9^{ème} à la 16^{ème} place. Les 8 équipes restantes concourent de la 17^{ème} à la 24^{ème} place. Le « Challenge Vincent GIRARD » est attribué à la meilleure équipe Française.

alinéas spécifiques au tournoi :

- Au tour préliminaire du samedi, en cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, la priorité sera donnée par ordre décroissant à : meilleure différence de buts, plus grand nombre de matchs gagnés, meilleure attaque, le moins de pénalités, au tirage au sort. victoire avec 2 buts d'écart : 5 pts _ victoire : 4 pts _ nul avec buts : 3 pts _ nul sans but : 2 pts _ perdu : 1 pt forfait : 0 pt _ pénalité : -1 pt
- Pour les finales et matchs de classement le dimanche, en cas d'égalité, il y aura « tir au but » par 3 joueurs différents et, si nouvelle égalité, continuer avec les autres joueurs, jusqu'à l'échec d'un joueur par rapport à l'autre.

ART. 3 : L'arbitrage est effectué par des arbitres officiels F.F.F. sollicités par l'Europ'foot et, figurants nominativement sur la déclaration de tournoi ayant reçue l'autorisation du District Atlantique. Lois du jeu à 11, ballon N° 5 pour la catégorie.

alinéas spécifiques au tournoi :

- Les matches se déroulent en mi-temps de 2x12 minutes. Pas de prolongation. Le temps de jeu cumulé par joueur ne sera pas supérieur aux conditions réglementaires définies par le District Atlantique pour une journée de tournoi ; temps officiel de la catégorie x 1.5 (2x40'=80'x1.5 = <120') A chaque match il est autorisé 3 remplacements en cours de jeu, sur arrêt de jeu et autorisation de l'arbitre. Les autres remplacements se font hors jeu à la mi-temps. Les joueurs remplacés deviennent remplaçants.
- Un carton jaune entraîne la sortie du joueur durant 5 minutes sans remplacement.
Deux cartons jaunes entraîne l'exclusion du joueur pour le reste du match sans remplacement.
Un carton rouge entraîne l'exclusion du joueur sans remplacement et la suspension automatique pour le match suivant. Tout joueur exclu par carton rouge, ne respectant pas la suspension automatique du match suivant, verra son équipe pénalisée par match perdu avec -1 point et 2 buts encaissés et, l'exclusion définitive du joueur pour le reste du tournoi. L'équipe alors opposée totalise une victoire à 5 points avec 2 buts marqués.
- Les arbitres se présentent, dès leur arrivée, au Centre de Gestion, ils arbitrent en tenue officielle. La nomination des arbitres des rencontres est à leur disposition. La transmission, des résultats et observations, se fait à l'aide d'une « Fiche de Match » L'arbitre central ne peut arbitrer le club auquel il appartient. Les arbitres ont la responsabilité de faire respecter le planning, le temps de jeu et les horaires des rencontres. Toute équipe absente à l'heure du match affichée est déclarée « perdu par forfait » avec 0 point et 2 buts encaissés pour 5 points et 2 buts marqués à l'équipe opposée.
- Chaque équipe devra être munie de 2 jeux de maillots de couleur différente. Tirage au sort de plastrons si nécessaire.

ART. 4 : L'association EUROP'foot prendra les dispositions pour assurer ses responsabilités d'organisateur :

Un centre sonorisé d'accueil et de gestion du tournoi, interprètes, affichage des responsabilités, secours.
Accompagnement à l'hébergement et aux repas, planning horaires et lieux des rencontres, navettes de transport.
Arbitrage et police de terrain. Affichage des résultats du tour préliminaire le samedi avec classements et, communication des lieux et horaires des matches du dimanche. Heure et lieu de remise des trophées. Repas et boissons sur les sites.

alinéas spécifiques au tournoi :

- L'ensemble, joueurs, éducateurs, arbitres, responsables d'équipes, spectateurs, s'engage à respecter l'esprit du tournoi.
- Chaque joueur, éducateur ou dirigeant, s'engage à respecter l'arbitrage et le règlement du tournoi.
- Au regard d'un litige ou d'une incompréhension, seuls les membres du Comité Directeur, référents à ce règlement, seront habilités à statuer : Gilles LOQUET _ Bruno GUENAN _ René TROALE _ Daniel PASQUIER.
- L'association décline toute responsabilité en cas d'accident corporel, vols et détérioration de biens et matériels n'appartenant pas à l'organisation du tournoi.